

Lettre d'information n° 43

Septembre 2019

Pour vous faciliter la lecture, les nouvelles insertions sont écrites en noir, les anciennes en vert.

Actualités

- **Salle de réunion adjacente à l'open space (C 302/C 304)**

L'occupation de cette salle se fait sur réservation par mail : pharma-planning@unistra.fr

Une fois validée sur ADE, un mail de confirmation vous sera envoyé. La salle dispose d'un écran et de 10 places assises. Afin d'y accéder, vous aurez besoin d'un Salto, à récupérer au secrétariat général avec les clickshares pour l'utilisation de l'écran.

L'occupation "sauvage" de cette salle ne sera plus possible, seules les réservations faites en bonne et due forme seront admises. Enfin, cette salle est uniquement réservée aux activités liées à l'enseignement.

- **Parking ailes A/B**

Nous vous rappelons que 2 places de parking sont réservées aux personnes handicapées. Nous comptons sur votre civilité pour ne pas occuper ces emplacements.

- **Nouvel assistant prévention**

A partir de la rentrée 2019, M. Nunzio Finettino seconde M. Claude Schneider en tant qu'assistant prévention de la Faculté de pharmacie.

- **ERNEST**

L'ENT va devenir ERNEST (environnement numérique et social de travail de l'Université de Strasbourg). [Vidéo de présentation](#).

- **Salle du conseil**

Nous serions reconnaissants aux utilisateurs de la salle du conseil (Ledoux) de bien vouloir rétablir la configuration en U des tables et chaises à l'issue des réunions.

- **Service informatique** : changement de système de suivi de gestion des tickets : l'adresse à utiliser est support-pharma@unistra.fr

- **Système de contrôle d'accès Salto**

Le deuxième actualisateur a été installé dans le hall E/F près de l'ascenseur.

Vous disposez dorénavant de deux possibilités pour actualiser les badges, halls A/B et E/F.

Les badges sont à actualiser une fois par semaine.

Etudiants

- **Organisation du service de scolarité**

- **Nouveau système de tickets RT à l'attention des étudiants :**

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Les demandes des étudiants sur les listes de diffusion ne seront plus traitées.

Vos contacts :

DFGSP2 : Mevlida Kurtisevski : 03 68 85 42 82 ; pharma-dfgsp2@unistra.fr

DFGSP3 : Lina Perrin : 03 68 85 42 82 ; pharma-dfgsp3@unistra.fr

DFASP1 : Léo Gauthier : 03 68 85 42 94 ; pharma-dfasp1@unistra.fr

DFASP2 : Myriam Ringwald : 03 68 85 42 94 ; pharma-dfasp2@unistra.fr

M1 : Hana Khellaf : 03 68 85 41 12 ; pharma-m1@unistra.fr

M2 : Vincent Kolling : 03 68 85 41 12 ; pharma-m2@unistra.fr

Licences professionnelles : Léo Gauthier : 03 68 85 42 94 ;

pharma-licencepro@unistra.fr

6^{ème} année : Léa Flajolet : 03 68 85 43 02 ; pharma-theses@unistra.fr

Thèse : Léa Flajolet : 03 68 85 43 02 ; pharma-theses@unistra.fr

DES : Léa Flajolet : 03 68 85 42 94 ; pharma-des@unistra.fr

Planning : Ayse Faydaci : 03 68 85 42 85 ; pharma-planning@unistra.fr

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 8 h 30 – 15 h 30

Mardi : 8 h 30 – 12 h 30

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 30

Jeudi : 8 h 30 – 15 h 30

Vendredi : fermé.

[Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres se trouve à l'accueil de la faculté.](#)

- **Inscriptions administratives 2019-2020**

Le calendrier des IA par année de formation est affiché sur le site de la faculté :

<http://pharmacie.unistra.fr/etudes-et-scolarite/admission-et-inscription/>

Les inscriptions sont dématérialisées, hormis pour les étudiants en apprentissage (pré-inscription en ligne et/ou inscription en présentiel).

Depuis la rentrée 2018-2019, a été mise en place la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

L'acquittement de la CVEC est obligatoire avant de procéder à votre inscription administrative. Son montant annuel est de 91 € (exonération pour les boursiers).

L'acquittement se fait sur cvec.etudiant.gouv.fr (plus d'informations : etudiant.gouv.fr).

- Choix d'UE libres : merci de consulter votre emploi du temps via l'ENT afin de vérifier quelles UE sont compatibles avec votre emploi du temps.
ENT>mon dossier>mon emploi du temps puis sélectionner les critères.

- **Vidéo sur les possibilités de mobilité étudiante et doctorante dans le cadre d'EuCor – le campus européen**
 - [version française](#)
 - [version allemande](#)
 - [version anglaise](#)

Vous pouvez également télécharger toutes les versions sur [Seafire](#) pour utilisation.

Enseignants-chercheurs et chercheurs

- **Visiting professor 2019 Brésil**

L'Université Fédérale de Paraíba (Brésil) a mis en place un programme d'accueil pour recherche et enseignement

55 places sont disponibles pour plusieurs disciplines. Contrats d'un an, renouvelables pour 3 années supplémentaires (4 ans de contrat en tout). L'appel d'offres a été adressé aux directeurs de laboratoires en date du 3 septembre 2019.

- **Prix « Travel Award 2020 »** du journal on-line Pharmacy : aide financière aux gagnant(e)s pour leur permettre de participer à une conférence internationale de pharmacie en 2020 et de présenter un exposé oral ou un poster.

Date limite : 30 novembre 2019

<https://www.mdpi.com/journal/pharmacy/awards>

- **Inscription sur les listes de qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur – 2020**

Dépôt des candidatures : du jeudi 5 septembre au jeudi 24 octobre 2019 (16 h)

[Voir mail transmis le 19/08/2019](#)

Pour plus d'informations, les candidats sont invités à consulter le portail Galaxie à

l'adresse suivante : <https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Les candidats peuvent contacter les services ministériels en cas de difficulté, par messagerie électronique aux adresses suivantes :

- pour les sections hors pharmacie : dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr

- pour les sections de pharmacie : dgrh-a2.sante@education.gouv.fr

- **Ateliers de l'IDIP 2019-2020**

Les inscriptions aux ateliers de l'IDIP 2019-2020 sont ouvertes. Vous pouvez consulter l'offre de formation "Pédagogie de l'Enseignement Supérieur" ; inscriptions sur

<https://idip.unistra.fr/pedagogie-universitaire/cycles-de-formation/>

Et pour les ateliers autour du numérique : <https://idip.unistra.fr/appui-par-le-numerique/formations/>

Toutes les formations sont gratuites et ouvertes à toute personne ayant une mission d'enseignement à l'Université de Strasbourg.

- **Boîtiers de vote**

Les réservations sont consultables dans l'ENT : services pratiques/ consulter les emplois du temps (ADE)/équipements/Faculté de pharmacie ; puis sélectionner la/les sacoches voulues.

Les cours concernés par les boîtiers apparaissent alors sur le planning. Concernant les réservations de sacoches, elles sont à faire directement auprès du planning de la scolarité (pharma-planning@unistra.fr) et les sacoches seront toujours à récupérer à l'accueil.

- **Bureau chercheurs étrangers**

- Demandes de rendez-vous pour les **titres de séjour** auprès de Lauriane Masson, centre de services EURAXESS, Maison universitaire internationale : euraxess@unistra.fr ou laurianemasson@unistra.fr / 03 68 85 16 50
- Demandes de rendez-vous pour **carte de 10 ans, naturalisation** et **demandes de convention d'accueil** : marie.deroche@unistra.fr / 03 68 85 16 61

Rappel : pour faciliter le traitement des dossiers, merci de partager ce lien avec les chercheurs internationaux dès la préparation de leur séjour: <https://www.fnak.fr/inscription/?lang=en&cid=alsace>

BIATSS

- Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Léa Flajolet au service de scolarité, en remplacement de Céline Reutenauer
- Maxime Sengoz aux TP de chimie, en remplacement de Soundarajen Pyandee (Satt).

Bienvenue à tous deux !

- **Horaires de travail**

Nous rappelons que la Faculté est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h. Merci de vous conformer à la note interne envoyée le 10/07/2019.

- **Remboursement partiel des titres de transport du domicile au travail**

Voir mail envoyé aux personnels le 24/04/2019.

- **Compte personnel de formation (personnels titulaires ou contractuels)**

Le compte personnel de formation (CPF) remplace l'ancien droit individuel à la formation (DIF). Il s'agit d'un droit à formation capitalisable, alimenté chaque année civile à raison de 24 h jusqu'à un plafond de 120 h, puis 12 h jusqu'à un plafond de 150h.

Le CPF peut être mobilisé en complément des congés prévus pour la préparation à des examens et concours, la réalisation de bilans de compétences, le congé pour validation des acquis de l'expérience, le congé de formation. Sont exclus les congés pour l'acquisition d'un diplôme ou le développement de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle.

L'utilisation du CPF est à l'initiative de l'agent et donne lieu à un accord de l'administration.

www.moncompteformation.gouv.fr pour la gestion des droits.

Informations générales

- **Accès aux locaux – cartes Salto**

Une adresse a été mise en place pour les demandes : pharma-acces@unistra.fr

- **Réservation de salles :** veuillez envoyer le formulaire à l'adresse pharma-planning@unistra.fr ; formulaires sur pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/reservation-de-salle-pour-un-evenement/

- **Sécurité**

- **Travail hors horaires d'ouverture de la faculté :** il est impératif de noter sa présence dans le registre placé à l'accueil et de respecter la procédure de travail isolé. Nous rappelons que la Faculté est ouverte de 7 h 30 à 19 h du lundi au vendredi. En dehors de ces créneaux horaires, l'entrée se fait uniquement par la porte principale de l'aile A/B.
- **Défibrillateurs :** Des défibrillateurs sont désormais en place dans chaque hall (A/B, C/D, E/F).
- **Evacuation :** la liste des guides d'évacuation a été mise à jour et est consultable sur le site de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/contactshs>

Une formation a été assurée le 25 janvier 2019.

Il est rappelé que les enseignants sont responsables des étudiants qui se trouvent dans leur salle au moment du déclenchement du système d'alarme.

En cas d'alarme, il est donc de la responsabilité de l'enseignant de s'assurer que tous les étudiants quittent la salle et de les guider vers les points de rassemblement situés à l'extérieur du bâtiment, suffisamment éloignés des portes d'accès. Celles-ci doivent impérativement rester accessibles pour les pompiers.

En cas de difficultés ou d'anomalies constatées pendant l'exercice, les guides d'évacuation en casquettes jaunes pourront vous guider.

A la fin de l'exercice, vous devez vous présenter aux responsables d'évacuation (casquettes oranges) qui se trouvent à proximité de l'accueil dans l'aile A-B pour faire un point sur les conditions d'évacuation.

- **Service technique**

Afin d'optimiser et pouvoir organiser au mieux leur planning de travaux et d'interventions, il a été décidé que les personnels du service technique assureront des permanences dans leur bureau aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 13h à 14h.**

Toutes les demandes d'interventions sont à envoyer à dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr, uniquement.

Pour être traitées dans les meilleurs délais et faciliter leur traitement, les demandes devront être formulées avec précision et devront impérativement indiquer les informations suivantes:

1. En objet du mail, la nature de l'intervention : chauffage, climatisation, électricité, logistique, plomberie ou autres travaux
2. Dans le mail:
 - lieu exact de l'intervention
 - description précise des travaux à effectuer

Un ticket fermé peut être ré-ouvert si vous constatez que l'intervention n'est pas résolue.

Les demandes d'interventions faites oralement ne pourront faire l'objet de réclamation en cas de non-traitement.

L'usage du téléphone ou des appels via les talkiewalkies par l'accueil sont réservés pour les urgences uniquement (fuite par exemple).

Ces mesures sont à prendre en compte pour permettre au service technique de traiter les demandes par ordre de priorité et de ne pas les interrompre intempestivement pendant les travaux en cours d'exécution.

Les demandes transmises à pharma-technique@unistra.fr ne seront pas traitées, cette adresse à vocation à servir pour les échanges avec les sociétés extérieures.

- **Permanences du SPACS**

Nathalie Fournier assure les permanences du SPACS (Service pour la Promotion de l'Action Sociale) à destination des personnels **tous les jeudis de 13 h 15 à 15 h, pièce G004.**

- **Salle de convivialité**

Si vous souhaitez réserver la salle de convivialité, l'envoi d'un simple mail de demande à pharma-secretariat@unistra.fr sera requis.

Dans tous les cas, nous vous demandons de **remettre tables et chaises en place après utilisation** et de déposer les sacs de déchets fermés dans un coin de la salle.

- **Visioconférence - réservation de vidéoprojecteurs**

- Pour organiser une visioconférence : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr ; en ajoutant le formulaire de visioconférence disponible à l'adresse <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
- Pour emprunter un vidéo-projecteur : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr Consulter <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
- Un rétroprojecteur mobile (projection de cours sur transparent) est disponible en libre-service dans le cagibi du hall d'entrée A, la clé est disponible à l'accueil.

- Un banc-titre (dispositif constitué d'une caméra fixe et d'un plateau sur lequel on dispose les documents ou objets à projeter) est réservable via l'adresse visio-pharma@unistra.fr.
- **Recyclage cartouches/piles** : un container est disponible dans le hall E/F pour le recyclage des cartouches/toners des imprimantes.
De plus, un seau est également disposé dans le hall E/F pour le recyclage des piles. N'hésitez pas à en faire usage, Alain Le Moine du SPSE les collectant régulièrement.
- **Gestion des déchets**
Déchets biologiques
Le ramassage se fait dorénavant les mercredis de 10 h 30 à 11 h.
Des seringues sont régulièrement trouvées dans des poubelles classiques. Merci de rappeler les consignes en vigueur, notamment pour les étudiants étrangers.
Les documents sont disponibles auprès de votre assistant de prévention et sur l'ENT : [Services centraux /Domaine de gestion des ressources/Service prévention, sécurité et environnement \(SPSE\)/Environnement/Élimination des déchets](#).
Nous rappelons que les cartons doivent être pliés avant d'être jetés dans la benne à papier.
- **Support informatique** : l'adresse à utiliser est support-pharma@unistra.fr
- **Interventions par des sociétés extérieures** : toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, si nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.
- **Marché nettoyage** : La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage.
Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier ou Adalet Batman, chargées du suivi : pharma-accueil@unistra.fr
- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
- **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS)** : activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : spacs.unistra.fr
Voir aussi rubrique « actualités ».
- **Liens utiles** :
 - Site internet de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/>
 - Réseau alumni : <https://alumni.unistra.fr/>
 - Fondation Unistra : <https://fondation.unistra.fr/projet/faculte-de-pharmacie/>
 - Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>
 - Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg : <http://lactu.unistra.fr>
 - Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>
 - Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>
 - Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>
 - Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>